Pourquoi m'a t-on envoyé un « Family Assessment Response » (Dossier d'Évaluation Familiale) ?

- Children's Administration (Département de la Gestion des Enfants) a reçu un rapport identifiant des préoccupations quant à la sécurité de votre enfant.
- Le rapport correspond à la définition juridique de maltraitance et de négligence des enfants dans l'État de Washington (RCW 26.44.020).
- Le rapport ne stipulait pas que votre enfant était en danger immédiat.
- Children's Administration (Département de la Gestion des Enfants) veut travailler avec vous pour vous aider à garder vos enfants en sécurité.

Qui dois-je contacter si j'ai des préoccupations concernant mon dossier ?

Si vous avez une plainte ou une préoccupation à propos de la façon dont est traité votre dossier, veuillez contacter le superviseur de votre assistante sociale FAR.

Si vos préoccupations ne sont toujours pas résolues, vous pouvez contacter l'Administrateur de zone.

Vous pouvez contacter le « Office of Constituent Relations » au 1-800-723-4831 pour obtenir de l'aide à tout moment.

-ou-

Vous pouvez contacter le « Office of the Family & Children's Ombuds* » au 1-800-571-7321.

*Cet organisme n'est pas rattaché au DSHS. Il examine les dossiers relatifs au Département de la Gestion des Enfants.

Pour obtenir plus d'informations sur le FAR, veuillez utiliser le code QR ci-dessous, ou consultez le site Web du FAR à l'adresse :

www.dshs.wa.gov/ca/about/far.asp

Washington State Department of Social & Health Services
DSHS 22-1534 FR (Rev. 5/14)

Family Assessment Response (FAR)

Un moyen du CPS pour renforcer et soutenir les familles

Qu'est-ce que le « Family Assessment Response » (FAR) ?

Le FAR est une autre façon pour le « Washington State Child Protective Services » (Service de Protection de l'enfance de l'État de Washington) de répondre à certains rapports de maltraitance et de négligence envers des enfants. Avant le FAR, le CPS répondait aux rapports de maltraitance et de négligence en effectuant une enquête.

Le FAR travaille avec les familles afin de:

- Les soutenir quand elles sont en crise sans juger les parents comme étant responsables de maltraitance ou de négligence envers les enfants.
- Les aider à créer des liens avec leurs communautés.

Tant les enquêteurs que les assistantes sociale du FAR :

- Travaillent avec les familles pour protéger les enfants.
- Identifient les besoins des familles.
- Se concentrent sur les points forts et les ressources des parents et de la communauté.
- Trouvent des services qui permettent d'assouplir les situations stressantes qui font qu'il est difficile de se concentrer sur les besoins des enfants.

Les enquêtes :

- Déterminent s'il y a effectivement eu maltraitance ou négligence envers les enfants.
- Identifient qui est responsable de la maltraitance ou de la négligence présumée.
- Émettent une conclusion sur la présence réelle de maltraitance ou de négligence. Celle-ci est conservée dans les dossiers du DSHS, et peut avoir un impact sur un emploi futur avec des enfants ou des adultes vulnérables.

Comment fonctionne le « Family Assessment Response » ?

Lorsque la « Children's Administration » reçoit un rapport sur votre famille, une assistante sociale FAR vous rencontrera pour parler de la sécurité de vos enfants.

L'assistante sociale travaillera avec vous pour déterminer si vous avez besoin de services ou de soutien pour réduire le risque de future maltraitance ou négligence. Votre assistante sociale aidera votre famille à surmonter les défis.

La plupart des dossiers FAR sont résolus dans un délai de 45 jours. Cependant, vous et l'assistante sociale du FAR pouvez décider de garder votre dossier ouvert pendant 90 jours, si vous jugez qu'il serait utile de poursuivre les services qui soutiennent l'excellent travail que vous avez commencé.

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- Vous pouvez choisir de travailler avec le FAR
  -ou-
- Vous pouvez choisir qu'une enquête traditionnelle du CPS soit effectuée.

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre assistante sociale du FAR sur les services dont votre famille a besoin, vous pouvez demander à avoir une réunion avec le personnel du FAR afin d'envisager d'autres options.

Comment le « Family Assessment Response » peut-il m'aider ?

Vous savez ce dont vous et votre famille avez besoin.
Votre assistante sociale du FAR vous aidera à :

- Identifier comment vous pouvez améliorer la sécurité de votre enfant à la maison.
- Satisfaire aux besoins essentiels de votre famille.
- Augmenter vos compétences pour vous aider à éduquer vos enfants à tous les âges et toutes les étapes.
- Développer un lien plus fort avec votre communauté.
- Trouver des ressources communautaires et des mentors pour répondre aux préoccupations actuelles telles que le logement, le travail, ou d'autres soucis qui sont sources de stress pour vous et votre famille.

Ensemble, nous allons travailler à renforcer votre confiance en vous et les compétences nécessaires pour garder vos enfants en sécurité.

Votre assistante sociale aidera votre famille à surmonter les défis.